



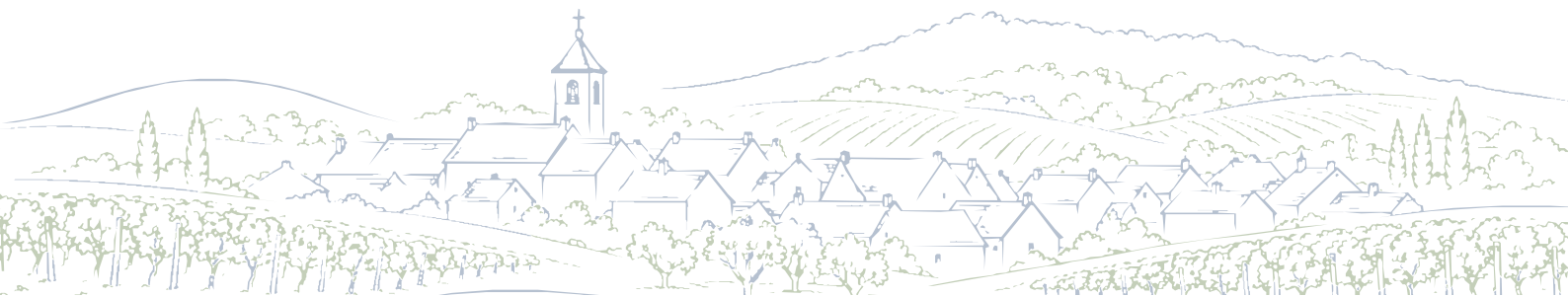
JUILLET 2026

N°36

Bulletin *Municipal* — Pannessières



© P.Dormoy



La nouvelle équipe s'est mise au travail avec l'aide précieuse de nos employés de mairie qui ont assuré (et assurent encore) la continuité. Présents depuis de nombreuses années, ils ont en effet une connaissance de l'historique des dossiers et de notre village en plus de leurs compétences techniques. Je profite de cette occasion pour les remercier.

Vous nous avez soutenus par une participation importante aux élections municipales alors même qu'il n'y avait qu'une seule liste, prouvant ainsi votre attachement à Pannessières et votre volonté de garder son indépendance et sa spécificité. C'est ce que nous défendrons au sein de la communauté de communes et des différents syndicats dont nous dépendons. L'élection à la Présidence d'ECLA de M. Michel Fisher, maire de Macornay, est facteur d'espoir car depuis longtemps le Président était systématiquement lédonien. M. Fisher souhaite travailler à un meilleur équilibre entre Lons et les autres communes de l'agglomération. Souhaitons qu'il en ait les moyens... mais vous connaissez comme moi les aléas de la politique !

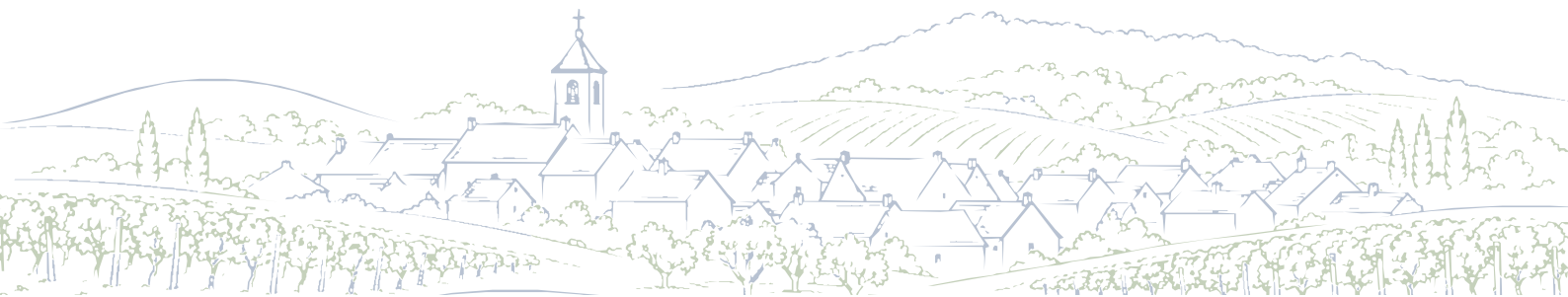
ECLA peut être un avantage pour notre commune comme nous l'avons vu pour la réalisation de l'assainissement. Dans une sphère plus modeste, n'oublions pas le sport et la culture. Nous bénéficions de tarifs préférentiels au Conservatoire de Musique et de Danse, à la Médiathèque et au cinéma qui lui est associé.

Les travaux sur le PLUI avancent avec de nombreuses réunions, discussions et bien sûr vérifications des divers documents. Rappelons que les PLU et autres prescriptions d'urbanisme sont maintenant très axés sur les problèmes de réchauffement climatique et sur la préservation des ressources en eau. Les orientations vont donc dans le sens d'une préservation des zones agricoles et naturelles et d'une limitation de la construction. Toutes les communes ont donc dû revoir à la baisse leurs demandes d'extensions de zones à urbaniser. Lors de la séance d'arbitrage entre les différentes communes, je m'attendais à entendre voler les invectives et même à voir sortir les gants de boxe ... mais pas du tout ! Les échanges ont été courtois et constructifs, chacun y mettant un peu du sien.

C'est quelque chose à retenir pour nous tous : la vie est nettement plus facile et moins stressante quand on essaye de comprendre le point de vue de l'autre, que l'on garde le sourire et que l'on profite des bons moments...

Sur ces bonnes résolutions, je vous souhaite à tous un bel été. M. Monnet aimait à commencer son mot du maire avec une jolie citation poétique... Pour lui faire un clin d'œil j'en glisserai une pour terminer : *« Vivez, si vous m'en croyez, n'attendez à demain ; Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie »* (Ronsard).

Anne Lambermont-Ford



Le budget communal :

Comprendre les choix de la commune

Le budget communal permet d'assurer le fonctionnement du village au quotidien et de préparer les investissements utiles pour l'avenir. Le budget 2026 est orienté vers une gestion prudente, vers la sécurité et la qualité de vie.



FONCTIONNEMENT
426 275 €
Faire vivre le village au quotidien



INVESTISSEMENT
163 134 €
Préparer les projets et l'avenir



LE FONCTIONNEMENT, À QUOI SERT-IL ?

Le budget de fonctionnement finance les dépenses courantes : entretien, énergie, services, personnel, bâtiments communaux et vie quotidienne du village.

Principales dépenses de fonctionnement

	Charges à caractère général	247 496 €
	Charges de personnel	76 650 €
	Virement vers l'investissement	61 695 €
	Autres charges de gestion	20 950 €
	Charges financières	7 249 €

Principales recettes de fonctionnement

	Excédent reporté	175 172 €
	Fiscalité locale	136 000 €
	Dotations et participations	40 550 €
	Autres produits de gestion	36 500 €
	Produits des services	34 550 €

Présentation simplifiée des principaux postes.



LES INVESTISSEMENTS 2026

Le budget d'investissement concerne les travaux, équipements et dépenses durables qui améliorent le cadre de vie et la sécurité.

Principaux projets et dépenses

	Matériel incendie	51 000 €
	Voirie et réseaux	20 000 €
	Remboursement des emprunts	29 780 €
	Frais d'études	4 000 €
	Bois et forêts	3 500 €
	Plantations d'arbres	500 €

COMMENT LES INVESTISSEMENTS SONT FINANCÉS ?



Virement du fonctionnement
61 695 €



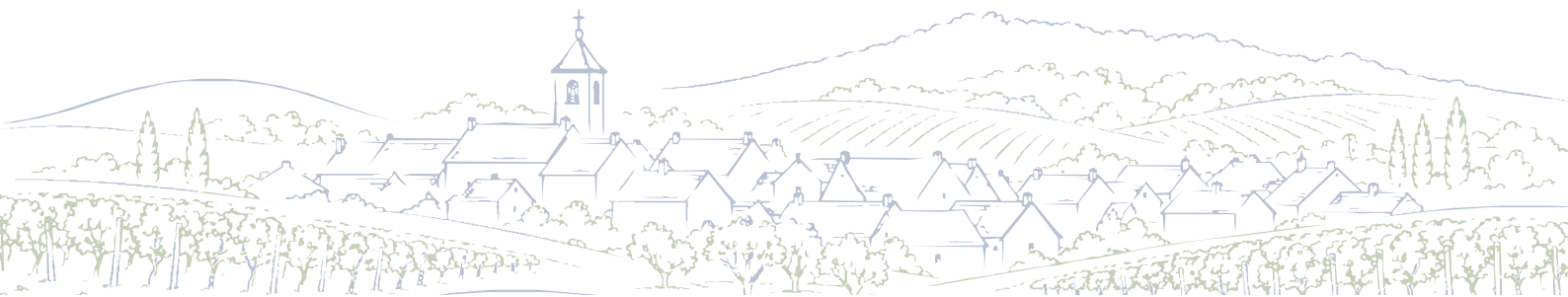
Dotations et fonds divers
63 354 €



Subventions d'investissement
28 800 €



Opérations d'ordre / amortissements
8 935 €



Commémoration du 8 mai : Hommage et temps d'échanges

Le 8 mai dernier, la commune s'est réunie pour commémorer la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe et rendre hommage à celles et ceux qui ont combattu pour la liberté.

Cette cérémonie s'est déroulée en présence des habitants, des élus, ainsi que des gendarmes, que nous remercions sincèrement pour leur participation à ce moment de mémoire. L'orchestre de Conliège était également présent et a accompagné la cérémonie, apportant une dimension solennelle et émouvante à cet hommage.

À l'issue de la commémoration, les participants ont pu se retrouver à la mairie pour partager un temps d'échange convivial. Ce moment a permis de prolonger la cérémonie dans un esprit de rassemblement, de transmission et de respect.

La municipalité remercie toutes les personnes présentes, ainsi que celles et ceux qui contribuent à faire vivre ce devoir de mémoire essentiel.



© crédit photo : Jean-Paul Lambermont-Ford



Projets & cadre de vie

Le foyer rural :

Un projet de mise aux normes pour plus de sécurité

Les événements tragiques récents nous rappellent l'importance d'être particulièrement attentifs à la sécurité des lieux accueillant du public. Dans cet esprit, la commune souhaite engager une réflexion et des travaux concernant la salle du foyer rural.

Le foyer rural fait partie des équipements importants de notre commune. Toutefois, au regard de son état actuel et de l'évolution légitime des réglementations en matière de sécurité, des travaux de mise aux normes apparaissent aujourd'hui nécessaires afin de garantir son utilisation dans de bonnes conditions.

Dans l'attente de ces aménagements, et par principe de précaution, afin de préserver la sécurité des usagers, la salle du foyer rural ne sera plus louée pour des manifestations privées ou non encadrées par la commune.

Cette décision, bien que contraignante, est prise dans l'intérêt de tous. La commune tiendra les habitants informés de l'avancement du projet et des conditions futures d'utilisation de la salle.

Bien vivre ensemble :

Débroussaillage et nuisances sonores

Avec les beaux jours, les travaux d'entretien des extérieurs reprennent : tonte, taille des haies, débroussaillage, bricolage, mais aussi repas en terrasse ou moments conviviaux en extérieur. Ces activités font partie de la vie du village, à condition de préserver la tranquillité de chacun.

Le débroussaillage est important pour limiter les risques d'incendie et maintenir les terrains propres, notamment près des habitations, chemins et zones boisées. Les déchets verts ne doivent pas être brûlés : ils doivent être déposés en déchetterie ou valorisés par compostage. Le brûlage est interdit et peut entraîner une amende.

Les travaux bruyants réalisés avec des appareils à moteur tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, perceuses ou nettoyeurs haute pression doivent respecter les horaires autorisés dans le Jura.

Les nuisances sonores concernent aussi la musique, les soirées, les aboiements et autres bruits prolongés. Chacun est invité à faire preuve de bon sens, notamment en soirée, tôt le matin, dans les jardins, cours et terrasses.

Les horaires sont rappelés en page 8, dans la rubrique « Pratique au quotidien ».





Projets & cadre de vie

Voirie :

Le point sur les travaux à venir

Après plusieurs relances des services d'ECLA, les travaux prévus depuis plus d'un an au carrefour de la rue Jeanne d'arc et des chemins du Roussin et Champs Fleuri devraient reprendre. La Société Via System se chargera du marquage au sol. Dans le même temps, cette société reprendra également les marquages de trois autres emplacements : au stop en bas du chemin de Merceney, au carrefour de la rue des Fontenettes et du chemin du Pré Patey, à la Lième au carrefour du chemin de la Poste et du chemin de Comberlan. Nous avons insisté sur l'urgence de ces travaux, les marquages actuels étant complètement effacés. Via System s'est engagée à intervenir très vite. Avec un peu de chance, les travaux seront en cours quand vous lirez ces lignes !

Le goudronnage au lotissement du Clos du Puits devra malheureusement être reporté. En effet un terrain a été vendu au mois d'avril et il reste encore deux terrains à vendre. Les travaux de construction de trois maisons endommageraient fortement le revêtement et nous obligeraient à recommencer une opération onéreuse. Le Permis d'Aménager qui se terminait en janvier 2027 devra donc être modifié pour obtenir un délai supplémentaire. C'est un calvaire administratif mais qui vaudra l'économie faite...

Déjections canines :

Gardons notre village propre

Depuis un certains temps, de nombreux habitants signalent une recrudescence des déjections canines sur les espaces publics et abords des habitations de notre commune. Cette situation nuit à la qualité de vie de chacun et porte atteinte au cadre agréable que nous souhaitons préserver ensemble.

Un geste simple pour le respect de tous. Ramasser les déjections de son animal est avant tout une marque de respect envers les habitants, les agents communaux qui entretiennent le village, ainsi qu'envers l'ensemble des personnes qui arpentent quotidiennement notre commune.

La municipalité appelle donc chaque propriétaire de chien à faire preuve de responsabilité et de civisme afin que notre village conserve son cadre de vie agréable et accueillant.

Malgré les rappels réguliers, si aucune amélioration notable n'est constatée dans les prochaines semaines, la mairie se verra contrainte de mettre en place des mesures plus strictes. Un système de verbalisation pourra être instauré à l'encontre des usagers ne ramassant pas les déjections de leurs animaux. Nous espérons sincèrement ne pas avoir à en arriver là.





Vie locale

La Pannessiéroise :

L'association qui fait vivre le village

Composée d'habitants de Pannessières, l'association « **La Pannessiéroise** » contribue activement à faire vivre le village. Toujours à la recherche de nouvelles idées, elle souhaite avant tout favoriser les échanges, les rencontres et les moments conviviaux entre habitants.

Une nouvelle année associative débutera en septembre et les inscriptions sont ouvertes. La cotisation annuelle est de **10 €**. Chacun peut participer aux différentes activités proposées : **ping-pong le lundi soir, sorties et voyages organisés, expositions, concerts** et autres temps forts à venir.



© Photo : Anne Lambermont-Ford



Les rendez-vous et temps forts de l'association

Atelier jeux

Entre 15 et 20 personnes se retrouvent tous les lundis à partir de 14 heures, salle de la mairie. L'amitié, le partage et le respect sont au rendez-vous, sans compter les fous rires unanimement partagés !

Exposition annuelle

Cette année, pour la douzième fois, l'exposition a rencontré un franc succès. Au-delà de nos espérances, près de **400 visiteurs** ont été accueillis entre le 8 et le 10 mai. Merci à tous les peintres pour leur engagement sans faille !



Randonnée du 18 avril 2026

La randonnée s'est déroulée pour le plus grand bonheur des participants. Le circuit, très intéressant, a permis à certains de faire de belles découvertes.



© crédit photo : Jacqueline Gérard

Repas moules-frites

Dernièrement, l'association a organisé son premier repas moules-frites, avec l'envie de proposer un moment à la fois gourmand et chaleureux. Ce rendez-vous a été une belle réussite, réunissant environ **70 personnes** dans la bonne humeur.



Vie locale

La Pannessiéroise :

L'association qui fait vivre le village

La Pannessiéroise a également organisé les feux de la Saint-Jean, offrant aux habitants une belle soirée placée sous le signe de la convivialité. Exceptionnellement célébrée sans feu cette année, en raison des risques d'incendie liés aux fortes chaleurs et conformément aux consignes de la préfecture, c'est entouré d'environ 80 personnes que le groupe Bat'Macadam a fait vibrer le public au rythme de ses percussions, offrant une animation de qualité très appréciée des participants. L'association La Pannessiéroise adresse ses remerciements au groupe Bat'Macadam pour sa présence, son enthousiasme et sa prestation, qui ont grandement participé au succès de cette belle soirée.

Vous souhaitez participer, proposer des idées ou vous informer ?
Contactez-les : lapannessieroise.39570@gmail.com



© Photo : G.Dormoy

L'ACCA de Pannessières :

Chasse gardée

Les cinéphiles reconnaîtront peut-être dans la récente comédie d'Antonin Fourlon, avec Didier Bourdon, l'image d'un village rural vivant au rythme de son association de chasse locale : un rêve pour certains, un cauchemar pour d'autres !

La réalité est toutefois bien différente. Le monde cynégétique fait l'objet d'un suivi constant tout au long de l'année par les fédérations de chasse, au sein desquelles les petites ACCA jouent un rôle essentiel grâce à leur implication sur le terrain et à leur connaissance fine des milieux naturels.

L'intersaison est une période particulièrement importante. Elle permet de dresser un bilan de la saison écoulée et de préparer la suivante. Les administrateurs de nos fédérations poursuivent activement les programmes de suivi de la faune sauvage, notamment l'étude des variations de populations liées au changement climatique et aux activités humaines. Les partenariats développés depuis plus de dix ans avec la Fédération de l'Ain, le CNRS, les Conseils départementaux, la Région et la DREAL permettent d'assurer un suivi technique et scientifique rigoureux des comportements animaux et d'apporter des réponses aux nombreuses interrogations partagées par les chasseurs locaux.

Notre petite ACCA profite également de cette période pour préparer la nouvelle saison, qui débutera à la mi-septembre et se poursuivra jusqu'à la fin février : chasse du petit gibier, plan de chasse du grand gibier, régulation des espèces susceptibles d'occasionner des dégâts, travaux d'entretien, aménagements du territoire, mise en œuvre des nouvelles réglementations, suivi des prélèvements, approbation des comptes, gestion des dégâts sur les cultures agricoles. Un ordre du jour complet sur lequel notre vingtaine de chasseurs se sont exprimés lors de l'assemblée générale du mois de mai.

Au nom de l'ensemble des chasseurs, je souhaite à tous les habitants de Pannessières un excellent été et remercie chaleureusement le nouveau Conseil municipal de permettre au « Mot des chasseurs » de continuer à trouver sa place dans le bulletin communal.

Ca bouge à Pannessières

Les activités et les dates à retenir

Vendredi 10 et samedi 11
juillet 2026



Voyage à VERDUN

Spectacle « Des flammes à la lumière », visite de la citadelle et du Fort de Douaumont.



Association La Pannessièreoise
lapannessieroise.39570@gmail.com

Dimanche 6 septembre



Puces au village

Une rencontre que nous souhaitons aussi festive que l'an passé.



Informations et inscriptions :
Association La Pannessièreoise
lapannessieroise.39570@gmail.com

Dessin-Peinture-Illustration de l'association AARTISSE



6 rue du mieux Dagay,
cours par Laure Pasteur,
les lundis, mardis, mercredis
et samedis.



Renseignements : 07 78 17 48 62



associationartisse@gmail.com

Le ping-pong du lundi soir



Rejoignez-nous le lundi soir à partir de 20 h à la salle communale pour quelques échanges de balle dans la bonne humeur.



Informations et inscriptions :
Association La Pannessièreoise
lapannessieroise.39570@gmail.com

Les après-midis récréatifs du lundi



Entre 15 et 20 personnes se retrouvent tous les lundis à partir de 14 heures à la salle de la mairie pour partager un moment convivial et amical autour de jeux divers.



Informations et inscriptions :
Association La Pannessièreoise
lapannessieroise.39570@gmail.com

Etat civil



Simon COMPAGNON, le 22 mai 2026

Altan GÜRDAL, le 08 juin 2026



Sylvie BELFY, née Verne, le 26 février 2026

Eugène BROCARD, le 29 juin 2026

Isabelle CLEMENT, le 15 juin 2026

Jean-Claude DIZIÈRE, le 21 avril 2026

Noël MOLLIER, le 20 mai 2026

Pratique au quotidien



MAIRIE – Horaires & contacts



Permanence
Maire / Adjointes
mercredi de 18h à 19h



Tél. 03.84.43.18.02



Mail :
mairie.pannessieres
@wanadoo.fr



Mercredi :
14h15 – 18h15

Jeudi :
9h15 – 12h15

Vendredi :
14h30 – 19h00



DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE :

soyez vigilants

De nombreux habitants reçoivent régulièrement des appels commerciaux ou non sollicités. Certains numéros sont souvent utilisés pour le démarchage téléphonique.



Soyez particulièrement attentifs aux appels commençant par :
01 62, 01 63, 02 70, 02 71, 03 77, 03 78, 04 24, 04 25, 05 68, 05 69, 09 48 ou 09 49.



En cas de doute, ne décrochez pas et ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires. Un interlocuteur sérieux laissera un message.



Inscription gratuite sur **Blotcel**.



Signaler les spams au **33700**.



HORAIRES AUTORISÉS pour les travaux bruyants



LUNDI AU VENDREDI

8h – 12h
et 13h30 – 20h



LE SAMEDI

9h – 12h
et 15h – 19h



DIMANCHE
ET JOURS FÉRIÉS

10h – 12h
uniquement



TRANSPORT À LA DEMANDE

Un service simple pour vos déplacements

Pour vos rendez-vous, vos courses ou vos démarches, le TAD vous permet de vous déplacer facilement dans l'agglomération ECLA, sur simple réservation.



1. COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Je réserve mon trajet
- 2 Le véhicule vient me chercher à l'arrêt prévu
- 3 Il m'emmène à destination et peut assurer le retour

2. DEUX SERVICES



TAD URBAIN

Pour Lons-le-Saunier, Montmorot et Perrigny.

Du lundi au vendredi :
sur certaines plages horaires
entre 6h et 19h30

Le samedi :
de 14h à 17h.



TAD PÉRIURBAIN

Pour les autres communes d'ECLA.

Arrivées :
8h30, 9h30, 14h00, 17h45

Retours :
11h00, 12h00,
16h00, 17h00

3. TARIFS



Urbain : **1,50 €**
10 passages : 11,50 €



Périurbain : **3 €**
10 passages : 25 €

Abonnements mensuels,
annuels et scolaires non valables.



4. RÉSERVATION

03 84 24 24 40

Du lundi au vendredi :
9h – 12h30 / 13h30 – 17h



Réservation possible
jusqu'à 1 mois à l'avance
et au plus tard 24 h avant.



En ligne, par téléphone
ou en boutique.

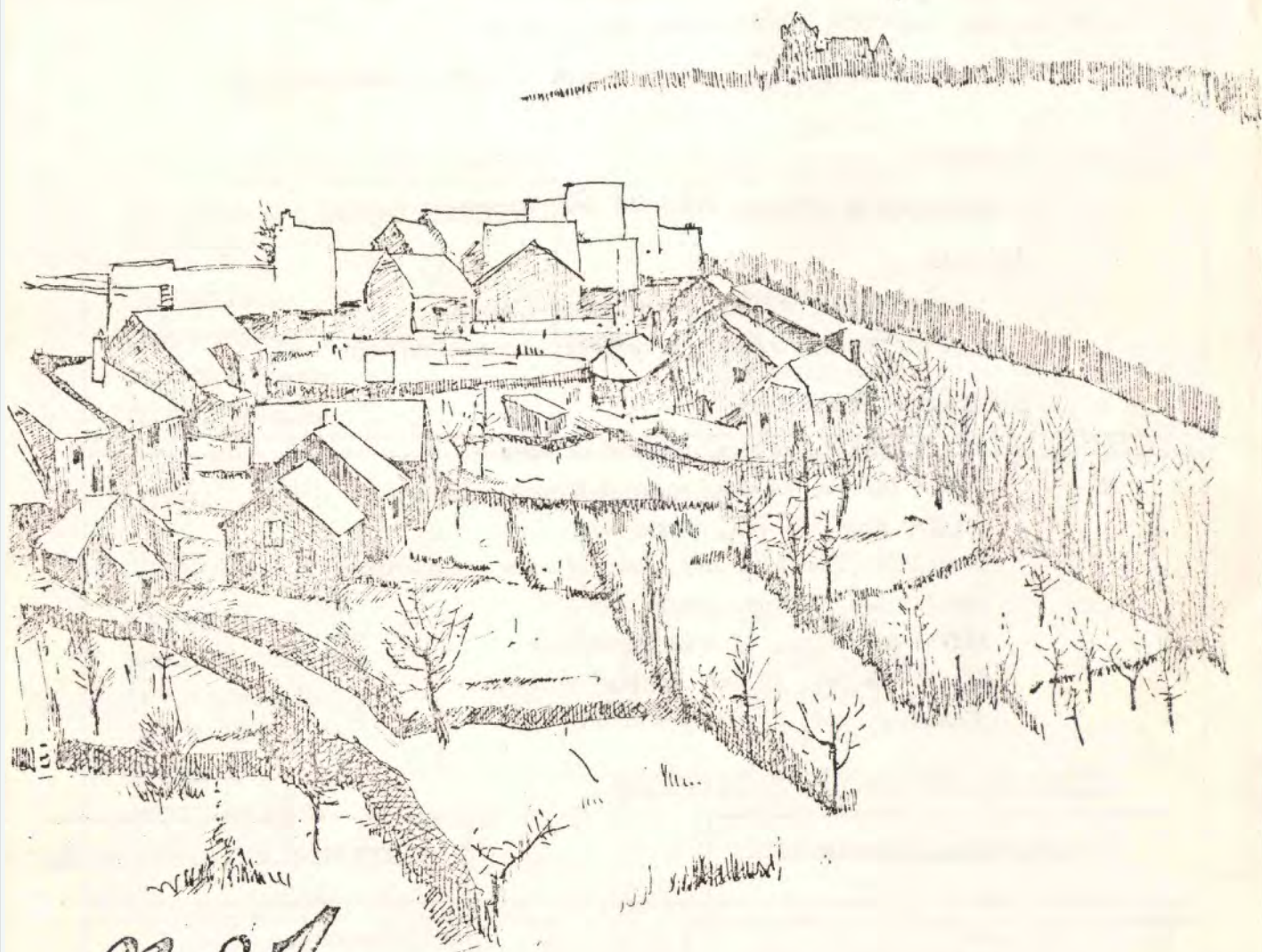
5. À SAVOIR

- ✓ Véhicules adaptés aux personnes à mobilité réduite
- ✓ Présentez-vous quelques minutes avant l'horaire prévu
- ✓ Confirmation par téléphone, mail ou SMS



*Commune
de
PANNESSIERES*

bulletin municipal



N°1 Deuxième trimestre 1977